

Visite de rentrée du collège Saint-Exupéry de Contres

Jeudi 1^{er} septembre 2016 – 11 heures

Discours de Maurice Leroy

Ancien ministre

Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Monsieur le Vice-président du Conseil départemental, cher Jean-Marie,
Monsieur le Maire de Contres,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Principal,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,
Mesdames et Messieurs,
Chers élèves,

La rentrée scolaire est un moment que j'apprécie tout particulièrement. C'est aussi votre cas, j'en suis certain, chers élèves de Loir-et-Cher !!

À la rentrée, l'horizon s'ouvre à nous : les nouveaux projets, les amis que l'on retrouve ou que l'on rencontre, les bonnes résolutions... Cela est particulièrement vrai pour les élèves de 6^e que vous êtes. Aujourd'hui, vous faites le « grand saut » en entrant au collège. Le passage en secondaire est une étape décisive qu'il est important de vivre dans les meilleures conditions.

Réussir sa rentrée commence par se sentir bien accueilli. C'est le rôle des enseignants et de tout le personnel du collège Saint-Exupéry de Contres.

Un bon accueil passe aussi par des locaux modernes, beaux, propres, pratiques. Cela, c'est la mission du Conseil départemental de Loir-et-Cher, à travers sa direction des bâtiments. Aujourd'hui, le bâtiment I du collège avec six nouvelles salles de classe ainsi que l'agrandissement du restaurant scolaire dans lequel nous nous trouvons, et l'extension du Centre de Documentation et d'Information. Pour cette rentrée scolaire, nous avons le plaisir de voir achevée la première partie des travaux : un réfectoire plus grand ; la construction d'un nouveau bâtiment qui comprend six salles de classe, deux salles de musique et un foyer pour les élèves ; la rénovation et l'extension du Centre de Documentation et d'Information. Sont également achevés les travaux d'amélioration de la sécurité sur la voie d'accès aux cars scolaires, la rénovation complète de la cour et celle de la zone « dépose-minute » pour les parents d'élèves.

La seconde tranche de travaux sera achevée, quant à elle, à la fin de l'année 2016, soit moins d'un an après le début des travaux. Le 14 janvier dernier, en effet, nous posons la première pierre de la rénovation et de l'agrandissement de l'établissement.

Si ces travaux ont été menés avec une telle rapidité et une telle efficacité, nous le devons à la grande implication de tous, à vous Monsieur le Principal, ainsi qu'à toute l'équipe de l'établissement qui a su s'adapter à ces importants travaux durant toute une partie de l'année scolaire. Merci aux entreprises qui ont contribué à la bonne marche des travaux. C'est une belle réussite collective !

L'agrandissement du collège Saint-Exupéry était indispensable pour accueillir au mieux les 700 élèves que compte désormais l'établissement. En outre, la rénovation des locaux existants devenait urgente pour garantir les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite à nos collégiens du Controis.

Notre Conseil départemental consacre une part importante de ses investissements à la restructuration et à l'entretien des 26 collèges publics de Loir-et-Cher. **Ainsi, le Département finance l'intégralité des 4,5 millions d'euros de travaux du collège Saint-Exupéry de Contres.** Cet investissement conséquent, particulièrement dans le contexte de forte contrainte budgétaire que connaît notre Département, rappelle l'importance primordiale que les élus départementaux accordent à la qualité des structures éducatives de nos collèges.

Pour cela, nous nous donnons les moyens de nos ambitions. Cette année encore, les 325 agents des collèges publics se mobilisent pour garantir aux quelques 13 400 collégiens Loir-et-Chériens les meilleures conditions d'apprentissage. Près d'un million et demi de repas, dont une grande partie élaborés à partir de produits locaux, seront distribués dans nos restaurants scolaires. Plus de 12 000 élèves seront transportés gratuitement sur les 255 circuits personnalisés du département. Déjà quatorze collèges sont neufs ou réhabilités. Les autres le seront bientôt : à Morée, Saint-Laurent-Nouan, Bracieux, Neung-sur-Beuvron ; Beauce-la-Romaine, Onzain et Blois. En 2017, dix collèges seront équipés de la fibre optique ; tous les collèges seront connectés en wi-fi et un tiers du parc informatique sera renouvelé.

Si notre Conseil départemental doit poursuivre sans relâche ses très importants efforts de maîtrise des dépenses publiques, cela ne doit en aucun cas nuire à nos collèges et à nos collégiens. L'éducation et les meilleures conditions d'apprentissage sont une priorité.

Je crois profondément le grand Nelson Mandela quand il dit que « *L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde.* » En tant qu'élus de la République, il est de notre devoir de donner à l'éducation et à ses acteurs tous les moyens humains et matériels pour s'épanouir.

Je vous remercie.